

Projet 10

LE PARC D'EMMA ET MARIE

Architecte

IN_OUT Architecture Sàrl - Cathrin Trebeljahr

Genève, Suisse

Jose Antonio Juan, Ruth Diaz, Lourdes Lopez Vilchez, Damian Hudson

Architecte paysagiste

Marco Rossi Paysagiste et Urbaniste

Lyon, France

Laetitia Hakme



Le Parc d'Enna et Marie

CONCEPT ARCHITECTURAL

Le projet d'aménagement vise à développer une relation symbiotique entre l'habitat existant et les nouvelles constructions, en favorisant la mixité sociale et le lien de voisinage.

La nouvelle offre de logements s'inscrit dans une démarche d'habitat durable, privilégiant la qualité de la construction, l'efficacité énergétique et le respect de l'environnement.

PRINCIPES D'ENTRÉE FORMALE

L'entrée de la parcelle est marquée par une allée d'accès à la voirie, qui sert de cadre à l'ensemble du projet. Les nouvelles constructions sont conçues pour s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain existant.

LES ESPACES PUBLICS

Les espaces publics sont conçus pour favoriser le lien social et offrir un cadre de vie agréable. Ils comprennent des zones de jeux pour enfants, des espaces de détente et des zones de rencontre.

LES ESPACES VERDES

Les espaces verts sont conçus pour améliorer la qualité de l'air et offrir un cadre de vie agréable. Ils comprennent des zones de jeux pour enfants, des espaces de détente et des zones de rencontre.

LES ESPACES PUBLICS

Les espaces publics sont conçus pour favoriser le lien social et offrir un cadre de vie agréable. Ils comprennent des zones de jeux pour enfants, des espaces de détente et des zones de rencontre.

LES ESPACES VERDES

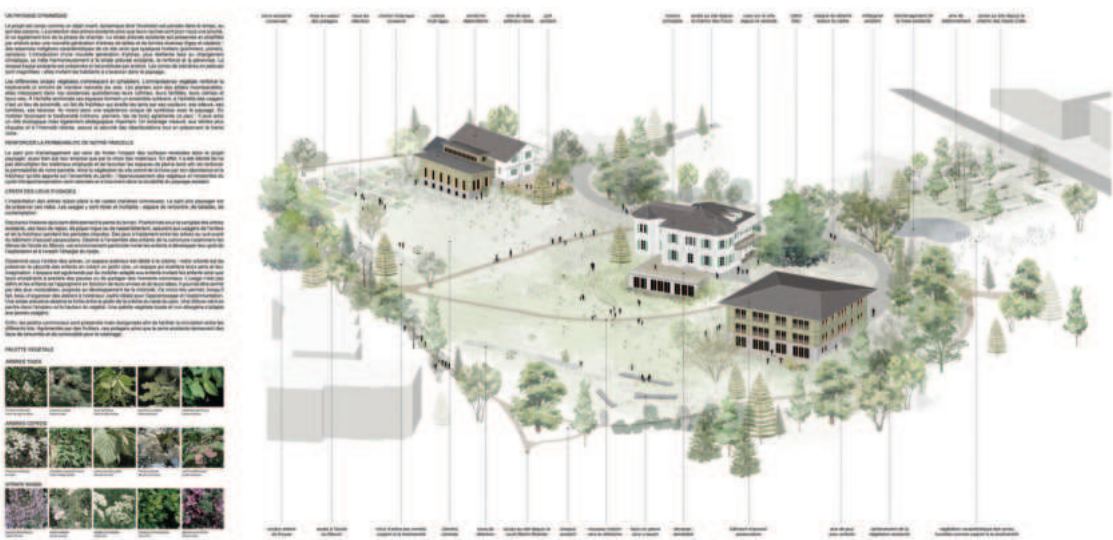
Les espaces verts sont conçus pour améliorer la qualité de l'air et offrir un cadre de vie agréable. Ils comprennent des zones de jeux pour enfants, des espaces de détente et des zones de rencontre.

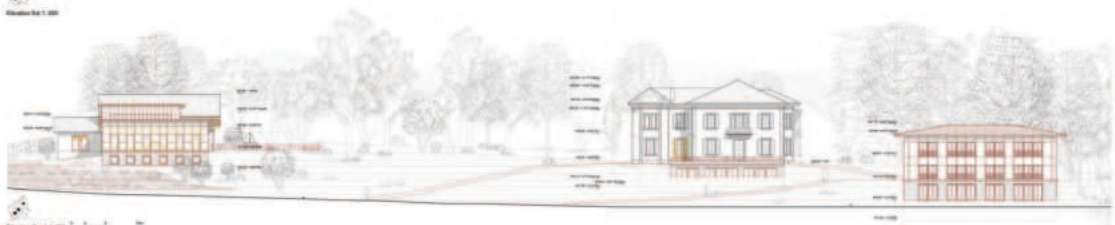
LES ESPACES PUBLICS

Les espaces publics sont conçus pour favoriser le lien social et offrir un cadre de vie agréable. Ils comprennent des zones de jeux pour enfants, des espaces de détente et des zones de rencontre.

LES ESPACES VERDES

Les espaces verts sont conçus pour améliorer la qualité de l'air et offrir un cadre de vie agréable. Ils comprennent des zones de jeux pour enfants, des espaces de détente et des zones de rencontre.





COMMUNE DE COLOigny

CONSTRUCTION D'EQUIPEMENTS PUBLICS ET D'AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Le Parc d'Emma et Marie

PLANCHE 2



Chêne-vaillage - Plan de situation 1 : 200



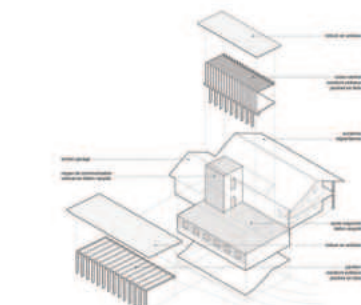
Chêne-vaillage - Plan de situation 2 : 200



Chêne-vaillage - Plan de situation 3 : 200



Chêne-vaillage - Elevation Sud 1 : 200



Chêne-vaillage - Assemblée structurelle



Une chambre pour un logement individuel en bord de lac



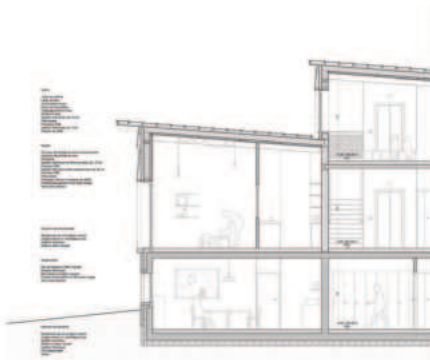
Un petit jardin - accès de 100 ans vers le bord de lac protégé



Un sanitaire avec baignoire à l'étage - à proximité du lac pour un plaisir



Chêne-vaillage - Coupe transversale 1 : 200



Chêne-vaillage - Coupe de façade 1 : 200



Chêne-vaillage - Elevation façade 1 : 200



Niveau de sillage / Plan du rez-de-chaussée 1/200



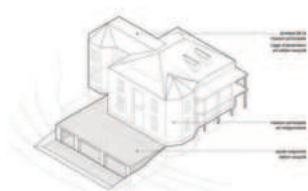
Niveau de sillage / Plan du premier étage 1/200



Niveau de sillage / Plan du deuxième étage 1/200



Niveau de sillage / Plan du troisième étage 1/200



Niveau de sillage / Assemblée architecturale



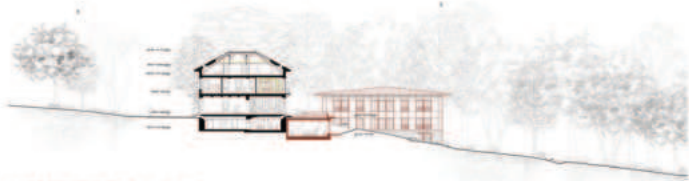
Le grand hall, un espace polyvalent pour tous les événements



Reception au public, un espace de détente et d'attente



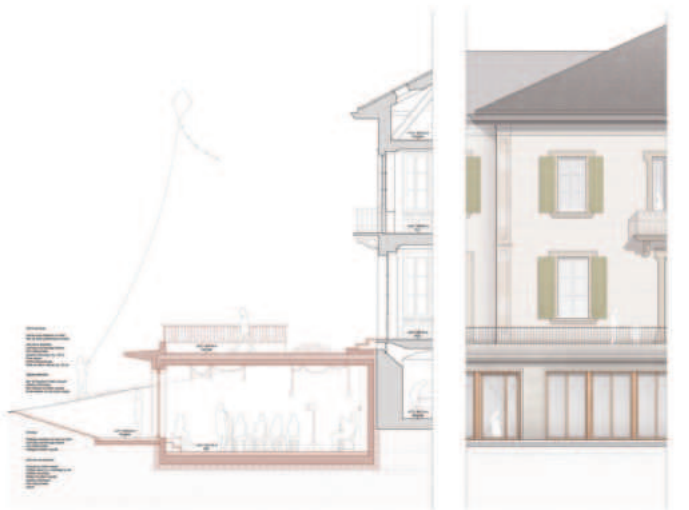
Une salle de conférence et 2 grands salons pour les clients



Niveau de sillage / Elevation extérieure 1/200



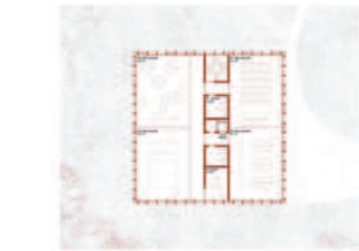
Plan d'implantation, Plan de section, Plan de coupe transversale, Plan de coupe longitudinale, Plan de coupe diagonale, Plan de coupe



Niveau de sillage / Section technique 1/50



Niveau de sillage / Elevation extérieure 1/50



Niveau 0 (niveau rez-de-chaussée) - Plan de premier étage (1/200)



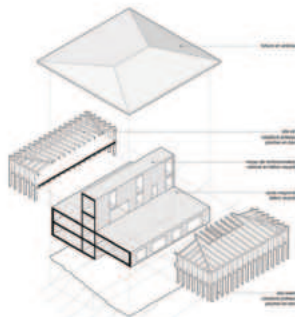
Niveau 1 (niveau premier) - Plan de premier étage (1/200)



Niveau 2 (niveau deuxième) - Plan de deuxième étage (1/200)



Niveau 3 (niveau troisième) - Plan de troisième étage (1/200)



Niveau 0 (niveau rez-de-chaussée) - Assemblée architecturale



Le hall d'entrée - un espace de compression piloté par la lumière



Un espace ouvert et lumineux - une bibliothèque ouverte et accessible



Un grand volume ouvert piloté par la lumière - l'espace commun



Niveau 0 (niveau rez-de-chaussée) - Coupe transversale (1/200)



Le hall d'entrée - coupe transversale

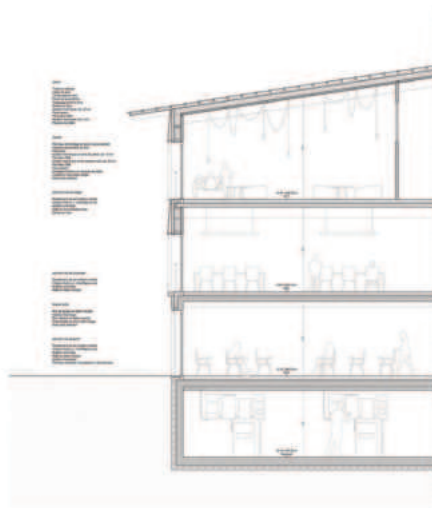
Le hall d'entrée - coupe transversale

Le hall d'entrée - coupe transversale

Le hall d'entrée - coupe transversale

Le hall d'entrée - coupe transversale

Le hall d'entrée - coupe transversale



Niveau 0 (niveau rez-de-chaussée) - Coupe transversale (1/200)



Niveau 0 (niveau rez-de-chaussée) - Coupe transversale (1/200)

Projet 23
PALIMPSESTE

Architecte

LRS Architectes SA

Genève, Suisse

Arnaud Baudouin, Bruno Da Cruz, Martina De Barba, Quentin Domezon, Heloïse Lauret,
Alicia Pons, Rolf Seiler

Architecte paysagiste

Studio Vulkan Landschaftsarchitektur AG

Zurich, Suisse

Alizee Bonnel, Sonja Rozman Habjanic, Raphael Kleindienst, Lukas Schweingruber



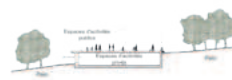
Stratégie générale
Maintenir la qualité paysagère de ce site au centre de notre expertise. Le projet cherche à intégrer l'impact paysagère et architectural au niveau de tous les intervenants architecturaux et urbains. Les bâtiments existants sont maintenus et leur caractère architectural renforcé par l'ajout de volumes complémentaires. Le volume de surface existante, limitée, conduit à une forte concentration de constructions, respectant le tissu de la colline et regard le programme de la maison de village. La hauteur ne sera soumise à aucune restriction et l'usage est un nouveau point de convergence cherchant à associer l'usage de son programme par une forme bâtie articulée et sensible aux changements et aux arbres existants de site.

Périennité paysagère
Des extensions sous forme de volumes parfaitement articulés sont proposées en complément des bâtiments existants pour créer l'ensemble du programme de manière plus forte que possible. Ces constructions, à la hauteur de ceux de la colline, sont groupés dans le plan et orientés de sorte que les extensions soient à différents angles en face des maisons de village et de la colline. Cette extension se prolonge et s'inscrit dans la continuité de l'existant. L'impact paysagère est ainsi une surface continue et gérée avec les nouvelles interventions. Le terrain sera réaménagé par différentes zones topographiques de son extension et de son usage.

Le plan
Les qualités architecturales de plan sont renforcées de plan. Le site des Plans se caractérise par un relief paysagère ouvert et généreux amené par un aménagement structurel, de tous les côtés, d'un aménagement communautaire. L'impact des bâtiments de plan s'inscrit autour de la ville existante, d'un impact respectueux de la construction.

Des perspectives fortes de paysage définissent la scène architecturale et structurelle du projet. Malgré une qualité topographique, la site structure de manière architecturale et structurelle. Il convient de garder une perspective de plan pour l'ensemble du paysage. Chaque point de vue est un point de vue programmé. Une attention particulière est accordée à l'impact de plan que les nouvelles extensions apportent à la ville.

Les nouvelles extensions programmatiques sont articulées à un schéma de base. L'impact de plan, le nouveau bâtiment de perspective, la ville continue avec une extension architecturale et structurelle de plan. Les nouvelles extensions sont articulées à un schéma de base. L'impact de plan, le nouveau bâtiment de perspective, la ville continue avec une extension architecturale et structurelle de plan. Les nouvelles extensions sont articulées à un schéma de base. L'impact de plan, le nouveau bâtiment de perspective, la ville continue avec une extension architecturale et structurelle de plan.



Les bâtiments d'habitat sont articulés principalement vers le sud-est. Le site, dans une extension architecturale et structurelle de plan, se caractérise par un relief paysagère ouvert et généreux amené par un aménagement structurel, de tous les côtés, d'un aménagement communautaire. L'impact des bâtiments de plan s'inscrit autour de la ville existante, d'un impact respectueux de la construction.

Le long bâtiment est une des extensions architecturales de plan et se caractérise par un relief paysagère ouvert et généreux amené par un aménagement structurel, de tous les côtés, d'un aménagement communautaire. L'impact des bâtiments de plan s'inscrit autour de la ville existante, d'un impact respectueux de la construction.

À l'ouest, le plan se développe vers l'ouest de la colline de la colline. Le site, dans une extension architecturale et structurelle de plan, se caractérise par un relief paysagère ouvert et généreux amené par un aménagement structurel, de tous les côtés, d'un aménagement communautaire. L'impact des bâtiments de plan s'inscrit autour de la ville existante, d'un impact respectueux de la construction.

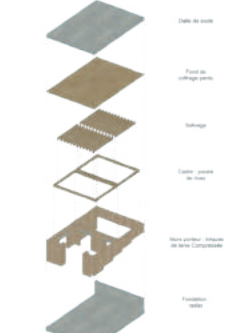
Construction - Langage
En termes de construction, chaque intervenant est responsable de l'architecture, architecturale et paysagère. Les interventions se font par une extension architecturale et structurelle de plan. Le site, dans une extension architecturale et structurelle de plan, se caractérise par un relief paysagère ouvert et généreux amené par un aménagement structurel, de tous les côtés, d'un aménagement communautaire. L'impact des bâtiments de plan s'inscrit autour de la ville existante, d'un impact respectueux de la construction.

Les nouvelles constructions sont articulées à un schéma de base. L'impact de plan, le nouveau bâtiment de perspective, la ville continue avec une extension architecturale et structurelle de plan. Les nouvelles extensions sont articulées à un schéma de base. L'impact de plan, le nouveau bâtiment de perspective, la ville continue avec une extension architecturale et structurelle de plan.



Développement urbain
Principalement aux aspects d'une construction de très haute performance énergétique conforme aux labels existants, une extension architecturale et structurelle de plan. Le site, dans une extension architecturale et structurelle de plan, se caractérise par un relief paysagère ouvert et généreux amené par un aménagement structurel, de tous les côtés, d'un aménagement communautaire. L'impact des bâtiments de plan s'inscrit autour de la ville existante, d'un impact respectueux de la construction.

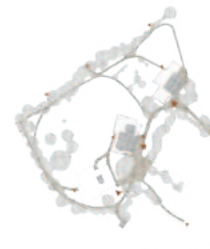
Le site est une extension architecturale et structurelle de plan. Le site, dans une extension architecturale et structurelle de plan, se caractérise par un relief paysagère ouvert et généreux amené par un aménagement structurel, de tous les côtés, d'un aménagement communautaire. L'impact des bâtiments de plan s'inscrit autour de la ville existante, d'un impact respectueux de la construction.



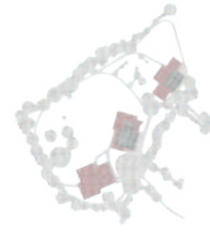
Structure structurelle d'un socle



Quatre pavillons



Accessibilité du site - Le long



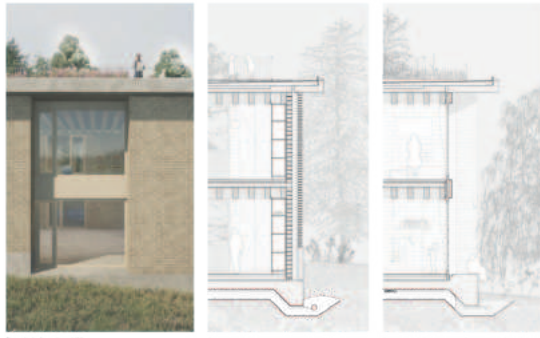
Bâtiments sociaux et sociaux



Plan structurel maison de village et collectif - 1/200



Schémas structurels pavillonnaire et collectif - 1/500



Extrait de façade - 1/50

Croquis d'élévation - 1/50



Plan masse - 1/500



Elevation générale - 1/200

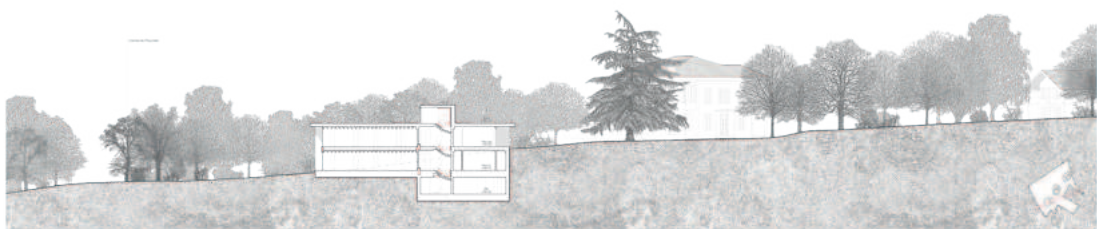


Coupe générale - 1/200





Plan de situation - 1/200



Coupe transversale parcellaire - 1/200



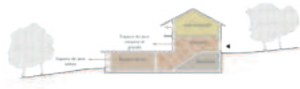
Plan du noyau de village - 1/200



Coupe transversale maison de village - 1/200

La crèche

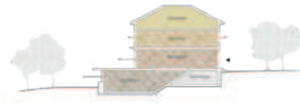
Après de nombreuses réflexions et la formation d'un consensus, nous proposons de réviser les plans initiaux et de revenir à la volumétrie de la bâtisse originale. Au vu des contraintes architecturales et urbaines, la possibilité existe que la crèche soit accolée à l'édifice existant. Les trois options de volume sont présentées ci-dessous. Elles sont soumises à l'avis de la commission d'urbanisme et de la commission de l'architecture et de la décoration. Sur la crèche, une terrasse de jeu à l'extérieur est prévue. Les espaces de jeu sont en accès direct au parc. Le terrain de jeu protégé pour les enfants est situé dans le jardin existant et sera en accès direct au parc.



Crèche - vue de l'extérieur

La maison de village

Intégrée dans la bâtisse historique du domaine, la maison de village occupe une position privilégiée et dispose d'un terrain de jeu. Les espaces de réception occupent les espaces existants de la bâtisse originale. Ils sont destinés à accueillir les habitants du village pour les mariages et les réceptions. Les salles d'activités sont destinées à accueillir les enfants et les adultes. La salle de spectacle est destinée à accueillir les habitants du village. Cette salle de spectacle est destinée à accueillir les habitants du village et les adultes. Cette salle de spectacle est destinée à accueillir les habitants du village et les adultes.



Espace de vie

La terrasse

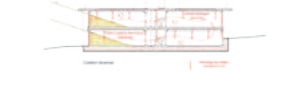
Sur un pavillon dans le parc, l'accès par une passerelle permet de rejoindre la terrasse. Cette terrasse est destinée à accueillir les habitants du village pour les mariages et les réceptions. Elle est destinée à accueillir les habitants du village pour les mariages et les réceptions. Elle est destinée à accueillir les habitants du village pour les mariages et les réceptions.



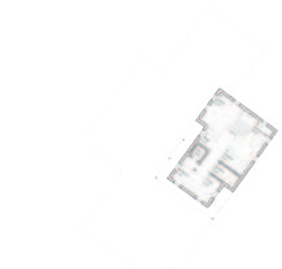
La terrasse - panorama de la ville

La passerelle

La passerelle est destinée à relier le pavillon à la terrasse. Elle est destinée à accueillir les habitants du village pour les mariages et les réceptions. Elle est destinée à accueillir les habitants du village pour les mariages et les réceptions. Elle est destinée à accueillir les habitants du village pour les mariages et les réceptions.



La passerelle



Plan 1^{er} étage crèche - 1/200



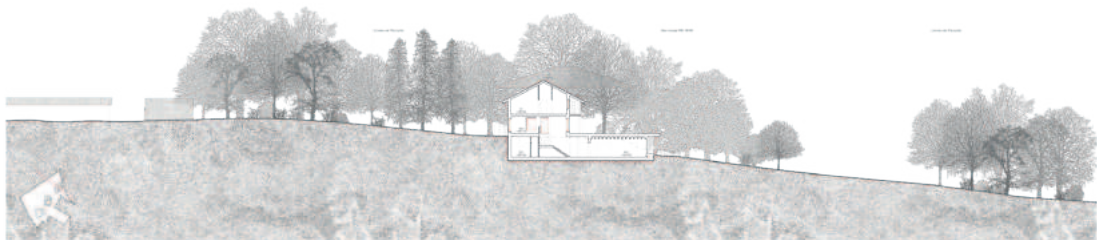
Plan 1^{er} étage maison de village - 1/200



Plan 1^{er} étage terrasse - 1/200



Plan futur passerelle - 1/200



Coupe transversale crèche - 1/200

Projet 24
PRATUM

Architecte

BCR Architectes Sàrl

Carouge, Suisse

Rui Colaço, Patrik Beyeler, Vincent Roesti, Maria Cervantes, Yoann Candolfi

Architecte paysagiste

Echo Atelier Paysage et Territoire Sàrl

Genève, Suisse

Arnaud Gil, Sacha Gigant, Amaury Carlier

Ingénieur civil

Le collectif Sàrl

Carouge, Suisse

John-Alexandre Sinclair-Margnin, Ricardo Silva, Fabio Carton Fibbi

Le parc des Fours, comme centralité et lieu de rassemblement.

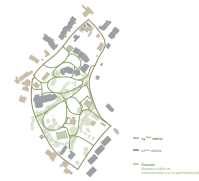
Le projet remet en question les limites du parc des Fours à l'échelle du cœur du village et en tenant compte de l'évolution historique de la parcelle. Au XIX^e siècle, le parc des Fours était un domaine important, délimité par le ruisseau Martin-Bodmer et de la Chapelle, ainsi que par les chemins des Hauts-Crêts et des Four. Depuis cette époque, le tissu urbain s'est densifié considérablement en aval de la parcelle, entraînant des modifications des limites et une perte de lisibilité spatiale d'un ensemble qui pourrait être plus cohérent et adapté à l'échelle du village.

Le projet paysager commence par étendre les limites du parc au-delà du concours initial afin de créer un parc habité qui s'intègre dans les limites du domaine du XIX^e siècle. Cela vise à initier une régénération urbaine à l'échelle du cœur du village de Coligny, en proposant un projet paysager qui favorise la cohésion entre les commerces, l'école, la bibliothèque communale, le lotissement et les nouveaux bâtiments prévus pour la crèche et le parascolaire situés en amont du parc des Fours.

Inspiré par l'histoire, l'imagerie et l'expérience des jardins des maîtres de la rive gauche de Genève, le projet intègre la maison de maître et sa dépendance qui sont abrités sur un plateau en amont du site. Chaque bâtiment bénéficie d'une position dominante sur le parc et interagissant avec une terrasse ouverte sur le grand paysage. Le projet paysager et architectural propose également d'ajouter un troisième bâtiment, le bâtiment de parascolaire, sur ce plateau, créant ainsi le dispositif bâti du parc. Chaque bâtiment bénéficie d'une perspective et d'une situation unique dans le parc en fonction de son orientation. Le tracé des chemins est repensé pour définir de nouvelles espaces et pour créer harmonieusement le plateau supérieur au cœur du village, en créant un parcours de promenade propice à la découverte et à la contemplation des différents espaces, notamment les prairies, l'étang, la zone bocale, les collections d'arbres, les potagers et les vergers. Au centre du projet, une vaste prairie ouverte d'est en ouest permet de relier le cœur du village au plateau bâti. À cet effet, un nouveau parking de 25 places est envisagé pour accueillir le public et assurer une liaison entre le parc et les jardins de la Louvette.



PLAN DE SITUATION 1/2500



La structure végétale du projet est maintenue et renforcée, créant une rythmique entre les espaces ouverts et fermés. Elle propose une diversité de milieux écologiques, de la prairie ouverte à la prairie humide, de l'arbre herbacé à l'arbre arboré, des bosquets d'arbres de collection isolés à la lisière de la forêt. En aval du site, un nouvel étang près de l'étang existant sur le ruisseau Martin-Bodmer complète la mosaïque des milieux au sein du parc, assurant la gestion des eaux pluviales et des eaux de la parcelle.

Ce nouveau parc invite les usagers et les enfants à explorer la nature et la biodiversité, favorisant leur développement, leur sensibilité et leur curiosité. Il offre diverses activités de jeux libres, notamment courir dans la prairie, se débiter dans les pelouses, se promener dans les potagers, observer la vie aquatique autour de l'étang, mettre les mains dans la terre, assister dans les fougères et profiter des aires de jeux sous les canopées.

Ce nouveau tracé du parc représente une exploration des enjeux patrimoniaux, écologiques et sociaux. Il présente comme une leçon d'écrit pour les nouvelles générations qui ont grandement besoin de renouer avec la nature, de se sentir appartenir à un territoire, à un village, à un parc.

Le projet repose sur trois principes directeurs :

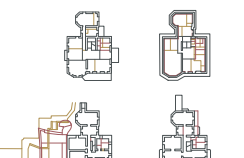
- > La consolidation du parc des Fours en tant qu'élément fédérateur affirmant le cœur du village.
- > La préservation et la mise en valeur du patrimoine historique bâti et non bâti.
- > L'intégration de nouvelles constructions en harmonie avec le patrimoine architectural et paysager existant.



PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DES ELEMENTS PATRIMONIAUX
Le centre de Coligny se compose d'un ensemble urbain riche, composé notamment de vastes zones constructives à caractère résidentiel et de bâtiments à caractère collectif. Le projet s'inscrit dans une démarche de préservation et de mise en valeur de ce patrimoine architectural et paysager. Le projet propose de réhabiliter les bâtiments existants et de les intégrer dans le tissu urbain existant. Le projet propose également de créer de nouveaux bâtiments en harmonie avec le patrimoine existant.

UNE INTERVENTION BÂTE RESPECTUEUSE DU LIEU
L'intervention sur le bâti dans le parc suit deux méthodologies distinctes. Pour les bâtiments historiques déjà présents sur le site, la stratégie de réhabilitation est soignée. Elle consiste à réhabiliter les bâtiments existants en respectant leur caractère patrimonial. Cette approche vise à mettre en valeur les structures existantes tout en permettant de développer les nouvelles constructions. Les nouvelles constructions sont conçues pour s'intégrer dans le tissu urbain existant. Elles sont conçues pour être compatibles avec le patrimoine existant et pour ne pas dénaturer le caractère patrimonial du site.

LAINE D'AUVERGNE PAVES GRUBES "CITYWAY"
Les nouvelles constructions sont réalisées en laine d'auvergne. Ce matériau présente à la fois l'avantage d'être écologique et d'être performant. Il est utilisé pour les murs et les toitures. Les nouvelles constructions sont conçues pour être compatibles avec le patrimoine existant et pour ne pas dénaturer le caractère patrimonial du site.



UN PARC OUVERT ET MULTIFONCTIONNEL
Le parc des Fours est conçu comme un espace ouvert et polyvalent. Il est conçu pour être utilisé par tous les habitants du village. Le projet propose de créer de nouveaux espaces publics et de les intégrer dans le tissu urbain existant. Le projet propose également de créer de nouveaux bâtiments en harmonie avec le patrimoine existant.

LE PROGRAMME ET DISTRIBUE DANS 3 BATIMENTS
Le programme est distribué dans trois bâtiments distincts. Ces bâtiments sont conçus pour être compatibles avec le patrimoine existant et pour ne pas dénaturer le caractère patrimonial du site. Le projet propose de créer de nouveaux bâtiments en harmonie avec le patrimoine existant.

LE DEVELOPPEMENT DURABLE, ACTEUR INDISSOCIABLE DES CONSTRUCTIONS
Le projet intègre des préoccupations environnementales et sociales dès la phase de conception. Il vise à créer des bâtiments durables et performants. Le projet propose de créer de nouveaux bâtiments en harmonie avec le patrimoine existant.

ASSAINISSEMENT ET AGRANDISSEMENT DE LA MAISON DU VILLAGE
Le projet propose de réhabiliter la maison de maître existante et de l'agrandir. Le projet propose également de créer de nouveaux bâtiments en harmonie avec le patrimoine existant.



UNE METHODOLOGIE COMMUNE D'OBJETIFS
Le projet repose sur une méthodologie commune d'objectifs. Cette méthodologie vise à créer des bâtiments durables et performants. Le projet propose de créer de nouveaux bâtiments en harmonie avec le patrimoine existant.

LES MINERALISATIONS AMENAGEMENTS EXTERIEURS
Le projet propose de créer de nouveaux aménagements extérieurs. Ces aménagements sont conçus pour être compatibles avec le patrimoine existant et pour ne pas dénaturer le caractère patrimonial du site. Le projet propose de créer de nouveaux bâtiments en harmonie avec le patrimoine existant.

TRANSFORMER LA NOUVELLE MAISON MULTIFONCTIONNELLE
Le projet propose de transformer la maison multifonctionnelle existante. Le projet propose également de créer de nouveaux bâtiments en harmonie avec le patrimoine existant.



- Arbres existants et à planter
- Arbres à planter
- Arbres à planter
- Arbres à planter
- Arbres à planter



CONSERVATION ET AMÉLIORATION DU PATRIMOINE ARBORE

La situation arboricole du projet est complexe et variée. Plusieurs des espaces ouverts et fermés en offrent des réseaux arboricoles riches et diversifiés. Dans les zones historiques du site, les arbres constituent les liens qui relient et guident le regard sur des bâtiments remarquables. Une zone arboricole accompagne la liaison de développement et d'entretien existante. À l'exception de la zone au sud du site, les arbres et les espaces ouverts sont généralement bien entretenus et adaptés pour favoriser la transparence et le lien visuel avec le centre du village. Les espaces de grands arbres et les arbres isolés sont également préservés. Les nouveaux arbres plantés autour des bâtiments, servant de transition entre l'espace public et la cour et le parc.

- Plaque de signalisation
- Plaque de signalisation
- Plaque de signalisation
- Plaque de signalisation
- Plaque de signalisation



AMÉLIORATION DE LA BIODIVERSITÉ

Une série de mesures et d'actions de traitement des parcelles rurales sont envisagées, offrant un refuge à la petite faune, aux pollinisateurs et aux insectes. Elles visent à améliorer la biodiversité en créant des habitats et des corridors écologiques. Les parcelles arboricoles sont traitées en tant que zones de biodiversité. Les parcelles arboricoles sont traitées en tant que zones de biodiversité. Les parcelles arboricoles sont traitées en tant que zones de biodiversité.

- Surfaces végétales perméables
- Surfaces végétales perméables
- Surfaces végétales perméables
- Surfaces végétales perméables
- Surfaces végétales perméables



GESTION DES EAUX

La gestion des eaux est essentielle à l'amélioration du site. Les mesures prises visent à collecter et à traiter les eaux pluviales des toitures et des sols, à améliorer la gestion des eaux de surface et à réduire les risques de pollution. Les mesures prises visent à collecter et à traiter les eaux pluviales des toitures et des sols, à améliorer la gestion des eaux de surface et à réduire les risques de pollution.

- Arbres à planter
- Arbres à planter
- Arbres à planter
- Arbres à planter
- Arbres à planter



FLUX ET MOBILITÉ

Le site est un espace public de 23 hectares qui accueille le public. Il comprend à l'ouest un espace public et un espace pour les visiteurs. En parallèle de ces espaces publics, les visiteurs peuvent accéder au site par la route et à pied. Le site est un espace public de 23 hectares qui accueille le public. Il comprend à l'ouest un espace public et un espace pour les visiteurs. En parallèle de ces espaces publics, les visiteurs peuvent accéder au site par la route et à pied.



VIS DU PARC PRATUM

LA CRÈCHE MULTI-ÂGES

La déperdition de surface est réduite en se transformant en la nouvelle Maison de l'Enfance, qui abrite la crèche.

Une attention au niveau du développement éducatif, l'architecture ouverte par une terrasse végétalisée crée, souterrain, offrant un air pur (à deux niveaux de la rue de la Crèche). Les espaces de jeu sont directement sur des espaces extérieurs de plein-pied et protégés.

L'accès à la crèche depuis le parc est amélioré et renforcé par un ponton dans le prolongement du sud-est, qui déplace l'entrée extérieure. Pour faciliter la circulation à l'intérieur de la maison, les différents niveaux extérieurs sont reliés à une seule abside par ruelles.

Les hauteurs d'étage des espaces principaux de la maison sont préservées.

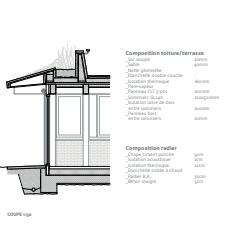
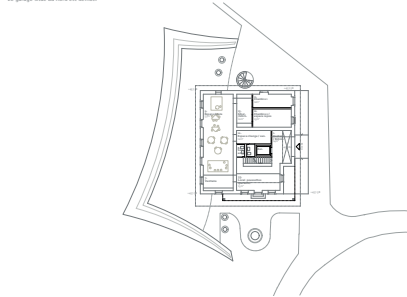
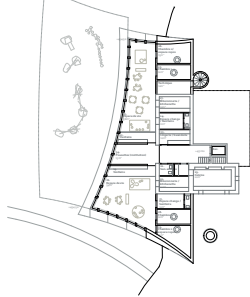
L'existant est ré-aménagé, et l'ajout d'un nouveau adapté aux nouvelles multiples facilite la mobilité entre les étages.

Au rez-de-chaussée, dans la partie extérieure de la maison en plan de l'entrée et du souterrain, une unité de la crèche est aménagée. Cet espace rive sur la nouvelle terrasse et offre un espace protégé le long de la rue de la Crèche.

Dans la nouvelle extension, de plein-pied avec le parc et face au plateau, deux espaces de vie supplémentaires sont aménagés, chacun ayant un espace extérieur aménagé et protégé.

Les combles du bâtiment historique abritent le programme administratif de la crèche.

Le garage situés au nord est démolis.

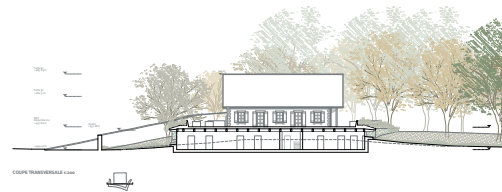
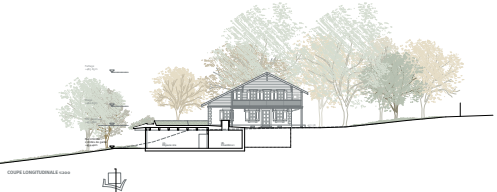
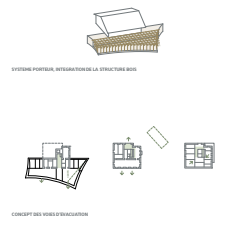
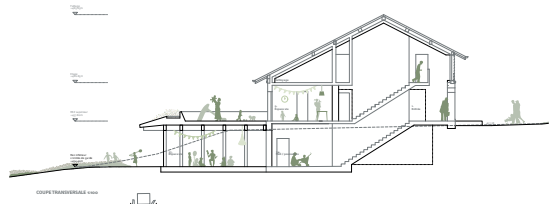


Composition toiture/terrasse

Struc. acier	aluminium
Struc. bois	bois
Struc. béton	aluminium
Struc. acier	aluminium
Struc. béton	aluminium
Struc. acier	aluminium
Struc. béton	aluminium
Struc. acier	aluminium
Struc. béton	aluminium
Struc. acier	aluminium
Struc. béton	aluminium

Composition radier

Struc. acier	aluminium
Struc. bois	bois
Struc. béton	aluminium
Struc. acier	aluminium
Struc. béton	aluminium
Struc. acier	aluminium
Struc. béton	aluminium
Struc. acier	aluminium
Struc. béton	aluminium
Struc. acier	aluminium
Struc. béton	aluminium



LA MAISON DE VILLAGE

La maison de village, outre son rôle de paroi, accueille le programme de la "nouvelle Maison de Village". Cette maison typique et authentique du pays dispose de espaces ouverts et extérieurs de Coligny, accueillant diverses activités, ce qui permet principalement son utilisation comme centre de la paroisse. En outre, elle offre un espace de détente, un lieu de rencontre pour les habitants, qui remplace le bâtiment précédent, sert de tertre pour le nouveau centre d'accueil communal.

Les escaliers existent à l'origine principale historique de la maison sont restaurés. Plus spécifiquement, les escaliers à tous, sont alignés la façade historique. Une terrasse est prévue en outre par rapport au "Cimetière de la paroisse" construit ultérieurement. Un espace à l'extérieur sera également créée en fonction du programme à tous les étages.

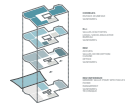
À l'extérieur, le bâtiment actuel permet d'accueillir les espaces de convivialité ainsi que le restaurant de restauration rapide. La disposition volumétrique des espaces et les dispositions extérieures existantes des places sont révisées et mises en valeur.

Au rez-de-chaussée, les trois salles des espaces de réception se trouvent dans les espaces les plus nobles de la maison : la bibliothèque, le salon et la salle à manger. Ces trois salles peuvent être réunies en une seule pièce ou complètement séparées. Les espaces de réception offrent un accès direct au bâtiment extérieur, permettant ainsi d'organiser des réceptions en plein air tout en profitant de la vue panoramique.

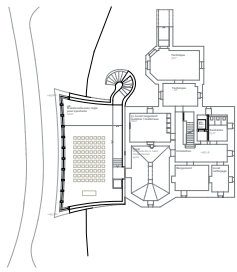
La nouvelle cuisine, ainsi que les espaces de service, occupent l'emplacement de l'ancienne cuisine dans l'annexe de service et disposent d'un accès indépendant grâce à la parcelle. Cela permet de travailler tout seul ou en commun.

Les espaces dédiés pour la maison du quartier, le bureau socio-éducatif et le bureau de l'administration sont situés à l'étage de la maison. Dans les combles, la structure existante de la charpente est mise à profit pour créer le programme de l'église paroissiale.

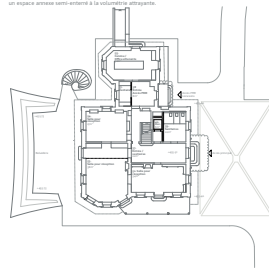
Au sous-sol, l'espace dédié de la cave est utilisé comme hall d'accueil et aménagé de la nouvelle salle de spectacle. Cette dernière est aménagée dans un espace annexe sous-terrain à la résidence principale.



MAISON DE VILLAGE (SUITE) PHOTOGRAPHIQUE



PLAN DU SOUS-SOL



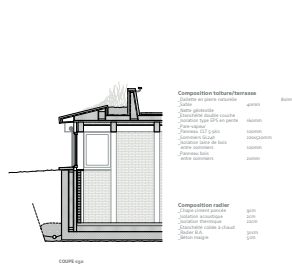
PLAN DU REZ



PLAN DETAIL



PLAN DES COMBLES



COUPE 1/2

Composition toiture/terrasse

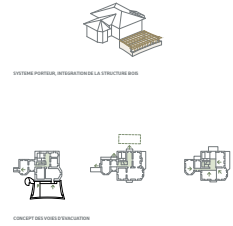
Chape en béton isolante	aparis
Plancher bois	aparis
Isolation laine de roche	aparis
Structure type B25 en place	aparis
Enduit	aparis
Structure CC type	aparis
Structure bois	aparis
Plancher bois	aparis
Enduit	aparis
Enduit	aparis

Composition murier

Maçonnerie	aparis
Enduit extérieur	aparis
Enduit intérieur	aparis
Clapet B.E. vide à chaud	aparis
Enduit intérieur	aparis



COUPE TRANVERSALE 1/20



CONCEPT DES VOIES D'EVACUATION



COUPE TRANVERSALE 1/50



COUPE SUR GARDE SALLE

LE PARASCOLAIRE

Un itinéraire piétonnier est établi dans le parc pour assurer l'accès au programme parascolaire, l'ensemble des espaces d'apprentissage polyvalents et un restaurant scolaire. L'entrée principale du bâtiment est située sur le "parc" offrant une grande visibilité aux parents qui viennent chercher leurs enfants, car elle est proche du parking.

Un parcours ludique à travers le parc, reliant l'accès du "Ménage" au bâtiment parascolaire, assure un déplacement sécurisé des élèves.

Le bâtiment parascolaire a une structure de base rectangulaire, agrémentée d'une façade elliptique qui coupe le volume. Cette forme plus organique et délicate permet au bâtiment de s'intégrer harmonieusement aux différents aménagements et le paysage environnant.

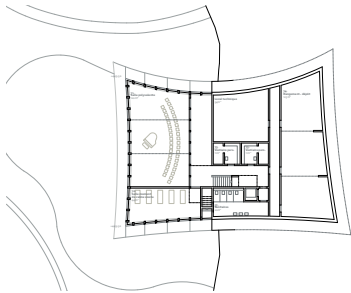
A l'intérieur, la disposition suit le même schéma que l'implantation, offrant des espaces avec des vues sur le panorama local. Une généreuse circulation centrale distribue l'ensemble des fonctions dans les étages, créant un lien vertical puissant.

Au rez-de-chaussée, depuis le parc, on découvre le foyer, le réfectoire scolaire et une courbe professionnelle conçue pour être utilisée pour d'autres événements et événements.

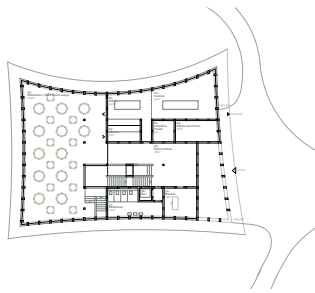
A l'étage, deux espaces d'activités lumineuses sont disposés en étails, bénéficiant d'une double orientation offrant des vues sur le panorama et la végétation environnante.

Au niveau du rez-de-chaussée inférieur, un espace polyvalent, ouvert sur le parc et offrant une vue panoramique, dispose de accès direct au parc. Le sol est destiné aux moments calmes et aux activités se situent également à ce niveau, à l'écart des zones actives à l'intérieur.

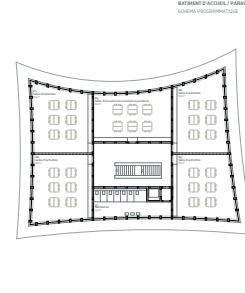
Les espaces de rangement et de stockage sont placés dans les espaces contre terre et accessibles directement par l'extérieur pour des raisons de praticité.



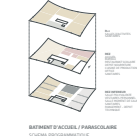
PLAN DU 0000.000



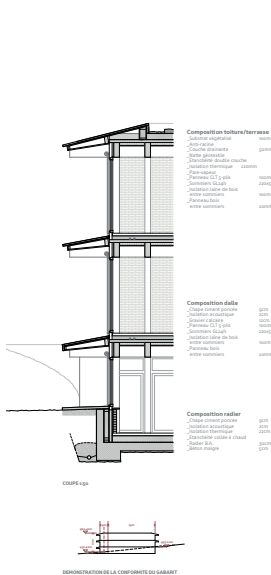
PLAN DU 0010.000



PLAN ETAGE 0020

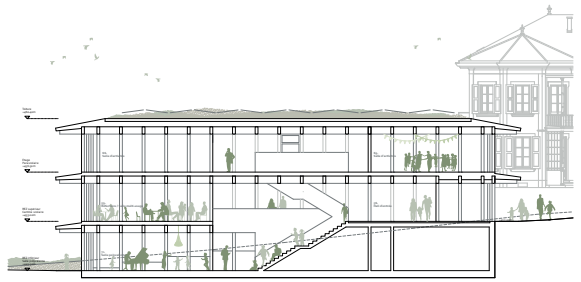


BÂTIMENT À ACCÈS / PARASCOLAIRE

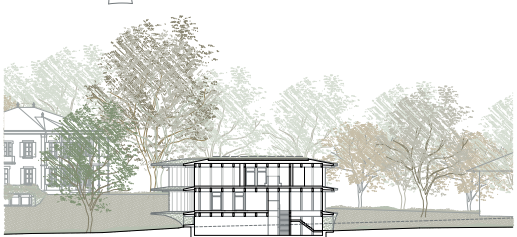


COUPE 030

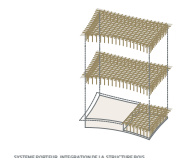
REPRÉSENTATION DE LA COMPOSITION DU GABARIT



COUPE LONGITUDINAL 040



COUPE TRANSVERSALE 050



LA CONSTRUCTION

Les travaux constructifs sont principalement constitués d'une ossature en bois, combinant des poteaux et des dalles. L'utilisation de bûches rondes est réservée au rez-de-chaussée. Les dalles sont en bois lamellé-collé massif. Une grille de poutres est utilisée pour la redistribution des charges. La seconde permet de réaliser structurellement les étages au moyen pour la stabilisation horizontale. Les espaces réservés sont des ponts garantis grâce à la grille horizontale.

Les balcons sont composés d'une grille de poutres en bois lamellé-collé massif. Les poteaux sont constitués de poteaux CLS en bois qui assurent une grande rigidité au développement horizontal des étages, permettant ainsi de ne pas éliminer de stabilisation en façade. Un ajout de masse sous forme de granite est nécessaire pour répondre aux exigences en matière d'inertie thermique et de résistance aux déformations, et de la voirie (pour les bâtiments scolaires). Les revêtements muraux en carrelage cérame sont réalisés à l'intérieur.

L'utilisation de poteaux collés verticalement au poteau supérieur permet une utilisation efficace du matériau et assure une hauteur critique importante en coopération avec le poteau supérieur.

De manière plus générale, l'emploi d'une structure poteaux-poutres permet de bien offrir de nombreux avantages, tels que la réduction du temps de construction, la légèreté de la structure entraînant les travaux en fondation, un degré élevé de préfabrication permettant une planification élargie et réduisant les impacts sur le chantier, ainsi qu'une réduction significative de l'empreinte carbone grâce au choix de matériaux et de transformateurs locaux.



CONCEPT DES VUES D'ÉGALISATION

Projet 27
ECRIN

Architecte

Atelier d'architecture Jacques Bugna SA

Genève, Suisse

Jacques Bugna, Xavier Linder, Adrien Renoult, Nathalie Aubert, Alexandre Perney,
Steven Papaz, Stéphane Cayla

Architecte paysagiste

Alain Etienne Architecte-Paysagiste FSAP

Petit-Lancy, Suisse

Alain Etienne

Ingénieur civil

Thomas Jundt Ingénieurs Civils SA

Carouge, Suisse

Thomas Jundt



Plan masse 1:2500

Reconnaissance du lieu

La mutation d'une grande propriété privée en espace public est un thème récurrent. Notre réflexion s'appuie non seulement sur des considérations propres au lieu, mais également sur l'analyse de références genérales relatives à des lieux comme Le Grand Parc à Mont-Rouge, parc de l'Arrière à La Courbe, parc de la Chapelle à Paris.

Créer une nouvelle perméabilité entre le parc et son contexte environnant, tout en conservant la perception des limites de la propriété qui formeront l'édifice.

Inscrire dans le parc un nouveau bâtiment dialoguant harmonieusement avec les compositions paysagères et bâties existantes.

Répartition programmatique et flux



- Maison des jeunes et salle de spectacle
- Maison de village et halte-garderie
- Crèche
- Parcours pédestre
- Chemins piétons
- Accès fonctionnels et organiques
- Chemins vélos
- Sculptures
- Ruches
- Bancs
- Espaces de convivialité

Vegetation



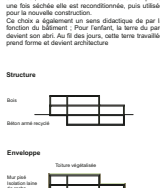
- Soins bois
- Prairie fleurie
- Gazon fleurit
- Plouffe
- Rosiers sauvages et vivaces
- Composition florale: Gaura, scilla, salvia, hydrangea, lavandula, veronica, geranium, cameraria...
- Composition florale pour abeilles: Origane, veronica, salvia
- Mélange perméable et vivaces pour milieu humide
- Pavés gazon

Structure et matériaux

L'ensemble du nouveau bâtiment est câbré sur une base de bois à 2m. Pour la structure portante, le bois s'est porté sur une ossature bois et béton armé recyclé pour les éléments de terre.

Le bois offre un très faible bilan carbone, et possède une forte inertie, garantissant une bonne régulation de la température intérieure.

Type d'arborisation



Concept paysager

Le concept paysager retenu propose de compléter et revitaliser le patrimoine végétal existant, de renforcer la perméabilité, à travers le parc, de traiter les différents contextes et d'intégrer le nouveau bâtiment.

Pour les cordons boisés

Pour renforcer cette composante paysagère qui délimite la parcelle pour créer l'impression d'un village. Pour la grande prairie: Préserver son caractère d'amener vie et diversité biologique pour la flore et la faune. Pour les chemins piétons: Offrir à l'habitant une expérience de caractère public du site par la réalisation de nouveaux chemins.

Pour les arbres de parc

Compléter la composition existante par l'ajout de quelques arbres matures en tenant compte du réajustement climatique dans la choix des essences. Pour le verger: Révisiter la composition de verger inscrit dans la parcelle des propriétés voisines. Pour le nouveau parking: Valoriser cet espace par des composantes paysagères, dans la continuité des principes édictés. Pour les jeux d'enfants: Garantir les besoins de rétention d'eau dans le parc.

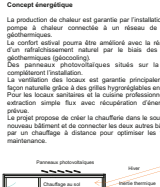
Composition cordon boisé (ici)

- Châtaigniers
- Erables
- Hêtres
- Marronniers
- Ormeaux
- Ormes
- Erables de Montpellier
- Fraxinacées
- Verger: Pommiers, Pruniers, Cognassiers
- Composition parc: Cèdres, Tulipiers, Chênes, Noyers, Magnolias

Arbres

- Arbres conservés
- Arbres à abattre
- Arbres à planter: 1 Chêne (Quercus robur), 2 Noyers (Juglans regia), 3 Ormeaux (Ulmus campestris), 4 Magnolia (Magnolia grandiflora), 5 Erables de Montpellier (Acer monspeliense), 6 Pin sylvestre (Pinus sylvestris), 7 Cornier (Cornus domestica), 8 Ailanthus (Ailanthus glandulosa)

Matérialisation des sols



Stationnement

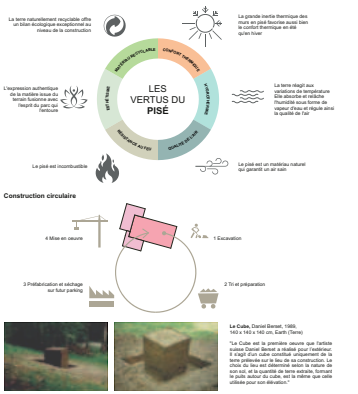
- Terrasses type "City way"
- Copageurs bois
- Nous avec roches issues de l'ancien ébène
- Gravier stabilisé couleur claire type "Stable"
- Pavés en pierre naturelle
- Pavés gazon

Le pié, un matériau de tradition

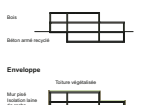
- Places de travail SIS
- Empilables bois
- Places vélos (3 x 10 p.)
- Places vélos cargo (4 p.)
- Places PMR (4 p.)
- Places livraison (4 p.)
- Places dépose-prise (14 p.)
- Places visiteurs (22 p.)
- Places motos (10 p.)



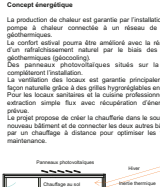
Construit avec la terre du parc, le bâtiment émerge et s'intègre naturellement dans l'écrin qui l'entoure



Structure

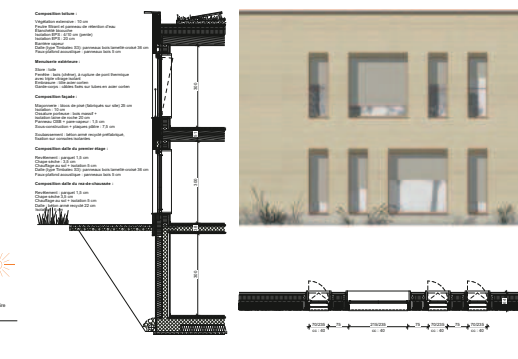


Enveloppe



Concept énergétique

La production de chaleur est garantie par l'installation d'une pompe à chaleur connectée à un réseau de sondes géothermiques.





Plan masse 1/500



Commune de Cologny - Concours d'architecture - Construction d'équipements publics « Site des Fours » - ECRIN





Plan de voirie et chaussée inférieure 1:200

Direction

Matériau et polychromie

Le rez-de-chaussée est ouvert dans le plan de l'édifice. On privilégie dans le bâtiment un seul niveau, celui du « plan de village », qui structure les différentes fonctions, toutes accessibles, notamment autour de cette plateforme. On crée ainsi un espace système adaptable afin de composer une architecture fonctionnelle.

Une distance minimale de 1,5 m est prévue entre les volumes construits et les parois des allées et les fondations. Les espaces extérieurs situés au rez-de-chaussée sont conçus comme des éléments de liaison entre la zone piétonne et la zone des véhicules, le point d'entrée, la zone de circulation, la zone de stationnement externe et l'espace extérieur protégé de la route. Le dimensionnement est optimisé pour assurer la continuité du bâtiment.

- Matériau utilisé en site
- Matériau utilisé dans le plan
- Matériau utilisé dans la coupe
- Matériau utilisé dans la coupe
- Matériau utilisé dans la coupe



L'espace de vie de la crèche



Plan de voirie et chaussée supérieure 1:200

Direction

Matériau et polychromie

Le projet propose une architecture simple et fonctionnelle. On privilégie dans le bâtiment un seul niveau, celui du « plan de village », qui structure les différentes fonctions, toutes accessibles, notamment autour de cette plateforme. On crée ainsi un espace système adaptable afin de composer une architecture fonctionnelle.

Le rez-de-chaussée est ouvert dans le plan de l'édifice. On privilégie dans le bâtiment un seul niveau, celui du « plan de village », qui structure les différentes fonctions, toutes accessibles, notamment autour de cette plateforme. On crée ainsi un espace système adaptable afin de composer une architecture fonctionnelle.

- Matériau utilisé en site
- Matériau utilisé dans le plan
- Matériau utilisé dans la coupe
- Matériau utilisé dans la coupe
- Matériau utilisé dans la coupe



La réfection avec un prolongement du hall d'entrée extérieur



Plan de voirie 1:200

Direction

Matériau et polychromie

Le rez-de-chaussée est ouvert dans le plan de l'édifice. On privilégie dans le bâtiment un seul niveau, celui du « plan de village », qui structure les différentes fonctions, toutes accessibles, notamment autour de cette plateforme. On crée ainsi un espace système adaptable afin de composer une architecture fonctionnelle.

À Village, les salles d'activités sont destinées à répondre dans le cadre de la salle d'activités. Ces espaces sont destinés à être utilisés pour répondre aux besoins de la commune. Ils sont destinés à être utilisés pour répondre aux besoins de la commune.

- Matériau utilisé en site
- Matériau utilisé dans le plan
- Matériau utilisé dans la coupe
- Matériau utilisé dans la coupe
- Matériau utilisé dans la coupe



La salle d'activités de gestionnaire



Façade ouest 1/200



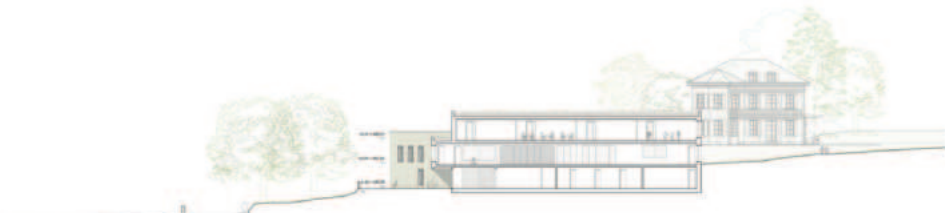
Façade nord 1/200



Façade est 1/200



Façade sud 1/200



Coupe AA 1/200



Coupe BB 1/200

Coupe CC 1/200

Commune de Cognoy

- Concours d'architecture

- Construction d'équipements publics « Site des Fours »

ECRIN



Les bâtiments existants

Le massif de maîtres et sa dépendance sont intégralement conservés et se voient assurer une nouvelle vocation. Pour les deux bâtiments, des propositions sont adressées préférentiellement aux états ou états sous-programmes à réaliser. Des aménagements sont réalisés sur les toitures de garage de dépendance afin de réaliser un volume habitable. La réalisation des différents espaces dérivés par le programme de « la maison de village » est réalisée en parallèle avec la réalisation antérieure à ce projet.

Le massif de maître bâtiment A200

Outre à une réflexion consistant à respecter le langage d'origine, les volumes d'origine sont et les salles pour réception seront également bien placés dans les autres volumes de la maison. Au rez-de-chaussée, elle s'ouvrira sur le terrain qui sera transformé. Les volumes sont rénovés et adaptés. Pour transformer la dépendance en espace public, un volume est ajouté pour donner une vue ouverte. Dans le cadre de préparer les espaces extérieurs d'origine, il est prévu dans l'annexe architecturale.

Au rez-de-chaussée, une entrée latérale indépendante permet d'accéder à la

table-galerie, au bâtiment d'un seul passage 0200. Dans les conditions, une grande salle polyvalente et son lieu offre la possibilité d'organiser des réceptions, des réunions ou des assemblées d'urgence.

La dépendance bâtiment A210

La dépendance offre l'appareil par le programme de « la maison de village ». De par son emplacement, elle offre à la fois son autonomie et une grande visibilité. Pour une remise à niveau avec les différences de sol, la circulation sera assurée par l'escalier du rez-de-chaussée. Le grand volume sera utilisé pour répondre aux besoins de la commune. Ce bâtiment est un espace ouvert et est entièrement intégré dans l'espace urbain de la table-galerie de la rue.

Massif de village et table-galerie bâtiment A200

Masse de village - 127 m ² (A200)	
SS	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²



Plan de masse 1:200



Massif des joints et table pour spectacles bâtiment A210

Masse de joints - 127 m ² (A210)	
SS	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²



Plan de masse 1:200



Masse de village - 127 m ² (A200)	
SS	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²



Plan de masse 1:200



Masse de joints - 127 m ² (A210)	
SS	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²



Plan de masse 1:200



Masse de village - 127 m ² (A200)	
SS	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²



Plan de masse 1:200



Masse de joints - 127 m ² (A210)	
SS	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²



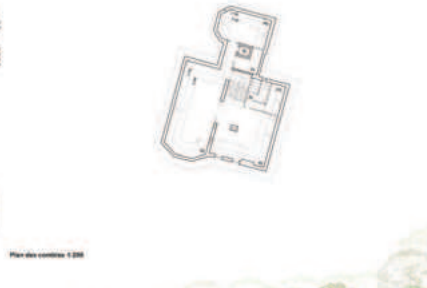
Plan de masse 1:200



Masse de village - 127 m ² (A200)	
SS	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²



Plan de masse 1:200



Masse de joints - 127 m ² (A210)	
SS	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²
ES	127 m ²



Plan de masse 1:200



Projet 35
EN SE PROMENANT

Architecte

Collinfontaine architectes Sàrl

Genève, Suisse

Blaise Fontaine, Sebastien Rouge, Juliette Armanet, Boris Haefeli

Architecte paysagiste

Atelier Descombes Rampini SA

Genève, Suisse

Marco Rampini, Richard Fulop, Pierre Brossard, Axel Pisseni, Killian Worreth

Ingénieur civil

INGPHI SA

Lausanne, Suisse

Bernard Adam

Ingénieur CVS

Planair SA

Carouge, Suisse

Alain Boccato



CONTEXTE ET ARCHITECTURE
Le projet d'architecture et de paysage remanié pour le deuxième tour propose une réponse architecturale et paysagère qui s'inscrit dans le cadre de la rénovation du lieu et de l'aménagement du territoire.

LA MAISON DE VILLAGE
Le programme de la maison de village prend place à l'intérieur de la maison de maître, élément majeur du lieu. Les trois salles de séjour et la cuisine se situent au rez-de-chaussée. Elles sont reliées entre elles par un escalier et sont à l'origine des espaces de vie. Les deux autres étages sont destinés à la chambre et à la salle de bain.

UN JEU À TROIS
Le jeu à trois est composé par deux bâtiments adjacents, la maison de maître et sa dépendance. Le jeu à trois est composé par deux bâtiments adjacents, la maison de maître et sa dépendance. Le jeu à trois est composé par deux bâtiments adjacents, la maison de maître et sa dépendance.

BALCONS SUR LE PAYSAGE
Les balcons sur le paysage sont une inférieure qui s'inscrit dans la pente du terrain et qui permet de profiter de la vue sur le village de Coligny.

UNE PLANÉTÉ BIENVENUE
Le projet d'architecture et de paysage remanié pour le deuxième tour propose une réponse architecturale et paysagère qui s'inscrit dans le cadre de la rénovation du lieu et de l'aménagement du territoire.

RESPECT DU COÛT DES TRAVAUX
Le respect du coût des travaux est une préoccupation majeure du projet et a été prise en compte dès le début de la conception.

et sur le parc des Fours. Un réseau central organise les circulations verticales pour se rendre au rez-de-chaussée. L'escalier est éclairé d'un jour zenithal. Des panneaux rayonnants et acoustiques sont installés entre les poteaux de la toiture structurelle.

On trouve dans la partie sud-est du plan la cuisine professionnelle, les locaux techniques, les locaux de stockage et les locaux de stockage. Des principes architecturaux complètent le plan : offrir des espaces ombragés de qualité et de balcon sur le paysage. La circulation verticale est composée d'un escalier central et d'un escalier latéral. Celui-ci est disposé légèrement en biais pour offrir une vue sur le paysage.

On se réfère au programme parasitaire bénéficiant de sa propre entrée facilitant ainsi son accès depuis le parc et l'escalier de Coligny en continu. L'escalier d'accès distribue la salle professionnelle installée en trois niveaux dans la salle de maître. Dans la projection du plan, les locaux de stockage sont installés sur le deuxième et troisième niveaux. Les locaux de stockage sont installés sur le deuxième et troisième niveaux. Les locaux de stockage sont installés sur le deuxième et troisième niveaux.

La façade de la cuisine est en pierre calcaire de terre crue, lisse et boucharde. Elle est composée de deux niveaux de hauteur égale. Les locaux de stockage sont installés sur le deuxième et troisième niveaux. Les locaux de stockage sont installés sur le deuxième et troisième niveaux.

LA CRÈCHE MULTI-ÂGE
Le programme de la crèche prend place au sein de la dépendance existante. Le hall d'entrée de la crèche est un espace de vie ouvert et lumineux. Les locaux de stockage sont installés sur le deuxième et troisième niveaux. Les locaux de stockage sont installés sur le deuxième et troisième niveaux.

LE DÉTAIL
Le détail de la cuisine est en pierre calcaire de terre crue, lisse et boucharde. Elle est composée de deux niveaux de hauteur égale. Les locaux de stockage sont installés sur le deuxième et troisième niveaux. Les locaux de stockage sont installés sur le deuxième et troisième niveaux.



PLAN DE SITUATION - 1:2500

VIEW DEPUIS LE PARC DES FOURS

UN JEU À TROIS
Le jeu à trois est composé par deux bâtiments adjacents, la maison de maître et sa dépendance. Le jeu à trois est composé par deux bâtiments adjacents, la maison de maître et sa dépendance.

BALCONS SUR LE PAYSAGE
Les balcons sur le paysage sont une inférieure qui s'inscrit dans la pente du terrain et qui permet de profiter de la vue sur le village de Coligny.

UNE PLANÉTÉ BIENVENUE
Le projet d'architecture et de paysage remanié pour le deuxième tour propose une réponse architecturale et paysagère qui s'inscrit dans le cadre de la rénovation du lieu et de l'aménagement du territoire.

RESPECT DU COÛT DES TRAVAUX
Le respect du coût des travaux est une préoccupation majeure du projet et a été prise en compte dès le début de la conception.

LES ÉLÉMENTS
CERIE, PARC DES FOURS, JARDIN PORTAGE, PATRIENCE, TERRASSE, GARDE-CORPS, PIERRE CALCAIRE BOUCHARDEE, SARDASSE SOUS, PIERRE BOUCHARDEE, PIERRE MAISON DE MAÎTRE, PLEIN DU JOUR, SARDASSE SOUS.

UNITÉ DE FORME
La forme échantonnée en coupe du pavillon en bois du restaurant parasitaire s'intègre comme une dépendance à la maison principale. Elle est reliée à la maison principale par un escalier et est à l'origine des espaces de vie.

LES PERGOLES
Les pergolas sont installées sur le deuxième et troisième niveaux. Elles sont reliées à la maison principale par un escalier et sont à l'origine des espaces de vie.

MATÉRIEL CONTEXTUEL
Le matériel contextuel est en pierre calcaire de terre crue, lisse et boucharde. Il est composé de deux niveaux de hauteur égale. Les locaux de stockage sont installés sur le deuxième et troisième niveaux.



ENTRE PARCOURS
 Le projet de réaménagement des équipements de la zone Four est conçu pour être un véritable lieu de rencontre. L'objectif est de créer un véritable « cœur de quartier » qui permettra d'offrir à la population un espace de vie et de rencontre. Le projet vise à valoriser les équipements existants et à les intégrer dans un ensemble cohérent. Les équipements sont conçus pour être accessibles à tous et pour offrir un cadre de vie agréable et sécurisé.



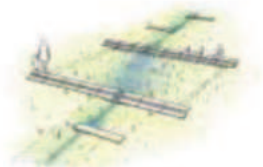
GESTION DES EAUX METEOROLOGIQUES
 Le projet prévoit la mise en place d'un système de gestion des eaux météorologiques. Ce système est conçu pour collecter, stocker et traiter les eaux de pluie. Les équipements sont conçus pour être accessibles à tous et pour offrir un cadre de vie agréable et sécurisé.



VEGETATION
 Le projet prévoit la mise en place d'un système de gestion des eaux météorologiques. Ce système est conçu pour collecter, stocker et traiter les eaux de pluie. Les équipements sont conçus pour être accessibles à tous et pour offrir un cadre de vie agréable et sécurisé.



MOBILITE
 Le projet prévoit la mise en place d'un système de gestion des eaux météorologiques. Ce système est conçu pour collecter, stocker et traiter les eaux de pluie. Les équipements sont conçus pour être accessibles à tous et pour offrir un cadre de vie agréable et sécurisé.



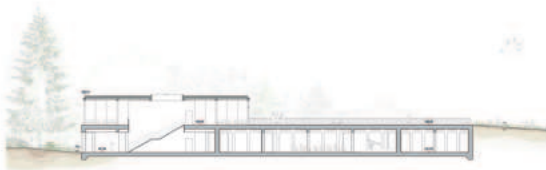




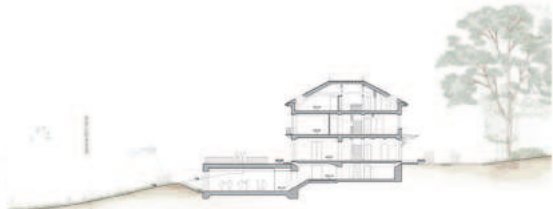
PLAN COMPLET ETAGE 1/500



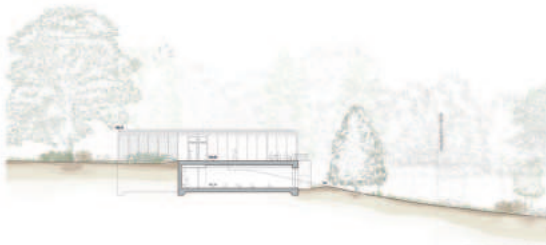
PLAN TOTAL COMPLET 1/500



COUPE LONGITUDINALE A 1/200



COUPE TRANSVERSALE B 1/200



COUPE TRANSVERSALE C 1/200



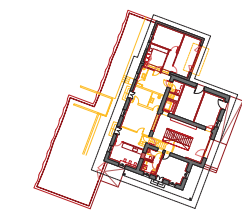
Vue intérieure du restaurant parasolaire



PLAN - REZ INFÉRIEUR 1.000

CRICHE - REZ INFÉRIEUR

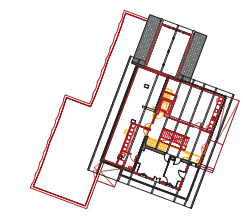
Le rez inférieur est la criche, situé sous la dépendance, nécessite des opérations de reprise en sous-œuvre afin de garantir la sécurité de la structure existante en respectant les recommandations de l'ERP. Cela permet ainsi de créer les nouveaux espaces enterrés et semi-enterrés tout en préservant l'étage existant. Avant de commencer les opérations, il est nécessaire de bien maîtriser la géologie du terrain et d'effectuer des sondages et des méthodes d'analyses avancées. La structure est ensuite consolidée et renforcée en profondeur, par des parties épaisses successives afin de reprendre le poids de la structure existante et de garantir la sécurité de la structure existante. Le rez inférieur est le nouveau étage enterré et la structure est couverte en partie afin de limiter les passages.



PLAN - REZ SUPÉRIEUR 1.000

CRICHE - REZ SUPÉRIEUR

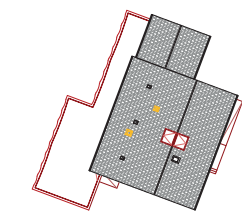
L'ensemble de la criche du rez de chaussée est conservé et compris le garage. L'ensemble des locaux est rénové et les recommandations de l'ERP, toutes les règles de la réglementation existante sont prises en compte pour assurer la sécurité des personnes. Les locaux existants sont conservés et restaurés au cas par cas. Il en va de même pour les vitres. Les vitrages simples de la maison existante sont remplacés par un système de verre sous vide type FVCO qui offre une isolation thermique similaire au triple vitrage. Cela permet ainsi de garantir les mêmes exigences et leur modernisation engendrant la caractéristique historique de la maison.



PLAN - ETAGE 1.000

CRICHE - ETAGE

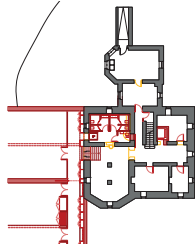
L'ensemble du volume des combles est conservé. Tous les murs de la maison existante sont conservés et restaurés au cas par cas. Les murs de la maison existante sont remplacés par un système de verre sous vide type FVCO. Les murs existants sont conservés et restaurés au cas par cas. Il en va de même pour les vitres. Les vitrages simples de la maison existante sont remplacés par un système de verre sous vide type FVCO.



PLAN - TOITURE 1.000

CRICHE - TOITURE

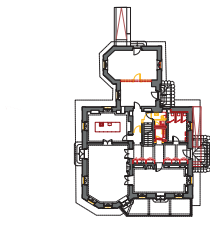
La charpente existante est maintenue ainsi que le niveau de la couverture. L'isolation est posée sous l'ancienne charpente. L'ensemble des vitres en façade est restauré. Des vitres simples sont remplacées. Des vitres simples sont créées. Ils jouent également le rôle d'éclairage de la maison.



PLAN - REZ INFÉRIEUR 1.000

MAISON DE VILLAGE - REZ INFÉRIEUR

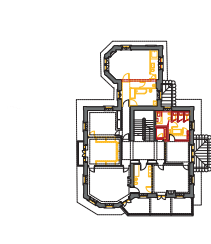
L'ensemble de la maison de village est conservé. L'ensemble des transformations assure les recommandations de l'ERP. Tous les locaux sont conservés et restaurés au cas par cas. Il en va de même pour les vitres. Les vitrages simples de la maison existante sont remplacés par un système de verre sous vide type FVCO. Les murs existants sont conservés et restaurés au cas par cas. Il en va de même pour les vitres. Les vitrages simples de la maison existante sont remplacés par un système de verre sous vide type FVCO.



PLAN - REZ SUPÉRIEUR 1.000

MAISON DE VILLAGE - REZ SUPÉRIEUR

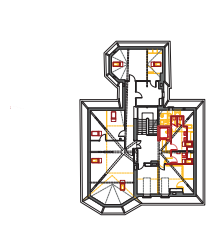
L'ensemble de la maison de village est conservé. L'ensemble des transformations assure les recommandations de l'ERP. Tous les locaux sont conservés et restaurés au cas par cas. Il en va de même pour les vitres. Les vitrages simples de la maison existante sont remplacés par un système de verre sous vide type FVCO. Les murs existants sont conservés et restaurés au cas par cas. Il en va de même pour les vitres. Les vitrages simples de la maison existante sont remplacés par un système de verre sous vide type FVCO.



PLAN - ETAGE 1.000

MAISON DE VILLAGE - ETAGE

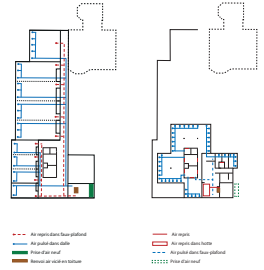
L'ensemble du volume de ce niveau est conservé. A cet étage, les vitres, les salles de bain et les locaux sont rénovés. Le nouveau bloc sanitaire est également rénové. Un nouveau bloc sanitaire est créé. Les vitres simples sont remplacées. Des vitres simples sont créées. Ils jouent également le rôle d'éclairage de la maison.



PLAN - COMBLES 1.000

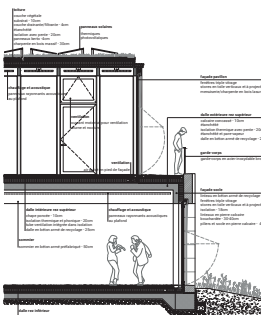
MAISON DE VILLAGE - COMBLES

L'ensemble du volume de ce niveau est conservé. Plusieurs locaux existants sont rénovés et restaurés au cas par cas. Il en va de même pour les vitres. Les vitrages simples de la maison existante sont remplacés par un système de verre sous vide type FVCO. Les murs existants sont conservés et restaurés au cas par cas. Il en va de même pour les vitres. Les vitrages simples de la maison existante sont remplacés par un système de verre sous vide type FVCO.



VENTILATION

La maison de village est conçue pour offrir une ventilation naturelle et un système de ventilation mécanique simple. Ce système est composé de profils en forme de croix qui assurent le flux d'air purifié. Des vitres perpendiculaires au système sont prévues pour assurer le confort. Le confort est assuré par le moyen des blocs sanitaires et du système de ventilation. Les vitres perpendiculaires au système sont prévues pour assurer le confort. Le confort est assuré par le moyen des blocs sanitaires et du système de ventilation.



COUPE - 1.50

STRUCTURE

La maison de village est basée sur une trame structurelle simple et régulière entièrement en bois. Ce système est composé de poteaux en forme de croix qui assurent le flux d'air purifié. Des vitres perpendiculaires au système sont prévues pour assurer le confort. Le confort est assuré par le moyen des blocs sanitaires et du système de ventilation. Les vitres perpendiculaires au système sont prévues pour assurer le confort. Le confort est assuré par le moyen des blocs sanitaires et du système de ventilation.



EXTRAIT DE FACADE - 1.50

REFRÈS ET SOUS-CRICHE

Les opérations de reprise en sous-œuvre des fondations de la criche sont réalisées afin de créer les nouveaux espaces en sous-sol et en préservant l'étage existant. Les murs existants sont protégés en profondeur par des parties épaisses successives afin de limiter les risques de fissuration de la structure existante. Le rez inférieur est le nouveau étage enterré et la structure est couverte en partie afin de limiter les passages.

MATÉRIEL, NATURELLE ET ENVIRONNEMENT

La pierre naturelle est du calcaire provenant de carrières à proximité. Les sables, graviers et cailloux sont extraits de carrières à proximité. Les sables, graviers et cailloux sont extraits de carrières à proximité. Les sables, graviers et cailloux sont extraits de carrières à proximité.



COUPE TRANSVERSALE D - 1.000

COMMUNE DE COLOGNY

CONCOURS D'ARCHITECTURE - CONSTRUCTION D'EQUIPEMENTS PUBLICS - SITE DES FOURS

EN SE PROMENANT

PLANCHE 5



Vue intérieure de la criche

